

J'aimerais parler du sujet dont nous sommes saisis aujourd'hui: la recherche médicale, et, à ce chapitre, celle du Conseil de recherches médicales. Le bill accorde au Conseil beaucoup plus d'indépendance qu'il n'en avait jusqu'ici, et rend permanent le changement que nous avions effectué l'an dernier, c'est-à-dire que le Conseil de recherches médicales fait rapport et rend compte au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social plutôt qu'au Conseil de recherches scientifiques et industrielles.

Les membres de notre parti soutiennent depuis des années non seulement que nous dépensons trop peu pour la recherche scientifique sous toutes ses formes, mais encore que nous commettons une erreur essentielle en n'instituant pas un régime de priorités. Je veux consacrer du temps à nos faiblesses dans le domaine de la recherche médicale; elles sont dues au gouvernement, au cabinet et au Parlement lui-même, car le gouvernement doit lui rendre compte.

Le secrétaire du Conseil du Trésor déclarait dernièrement au comité sénatorial de la politique scientifique que le montant affecté à la recherche scientifique et aux autres domaines scientifiques était insuffisant. Je suis de son avis, je pense. Nous avons eu, ces dernières années, le programme de recherche sur la haute altitude à l'université McGill. A l'origine, ce programme était subventionné en partie par le gouvernement fédéral puis ces fonds ont été complètement supprimés. Le programme a été transféré aux États-Unis où il a sensiblement plus d'argent à sa disposition qu'il n'en recevait au Canada d'où que ce fût. Il semble poursuivre une brillante carrière.

• (3.40 p.m.)

Il y avait la proposition de construire un observatoire en Colombie-Britannique. Tout d'un coup, le programme a été rayé. Il y avait la proposition de construire un générateur de flux neutroniques intenses, le projet ING. Je sais qu'il a été l'objet de controverses dans les milieux scientifiques mais il avait été recommandé par le gouvernement. Le voilà tout d'un coup éliminé. A-t-on demandé aux milieux scientifiques de l'apprécier par comparaison avec d'autres du même genre? Aucun rapport, ni dans les milieux scientifiques ni au Parlement ne semble l'indiquer.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a annoncé, il y a quelque temps, que le Canada se lançait dans une vaste étude océanographique dont le coût serait assez élevé. J'ai dit alors, et je le répète, que c'est sans doute un programme de recherche très

valable. Mais que vaut-il de plus que ceux qu'on a rejetés? Nous n'en savons rien. Personne n'a été chargé d'évaluer ces projets. Personne n'a reçu la tâche d'établir un système de priorités. Je le dis au ministre et au gouvernement, demander au Conseil de recherches médicales de faire rapport au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, alors que d'autres projets dépendent du président du Conseil privé, est une mesure rétrograde.

Je voudrais traiter du problème de la recherche médicale. Le président du Conseil privé connaît mieux que moi, j'en suis sûr, le nombre d'études techniques détaillées qu'ont entreprises les diverses commissions royales et les comités spéciaux qui ont fait rapport au gouvernement. Je songe aux travaux de la Commission royale sur les services de santé, au rapport Farquharson. Nous avons eu, au début de 1966, un rapport rédigé par Wood, Gundy & Company Limited et appuyé par plus d'une centaine de nos plus éminents chercheurs médicaux, par les doyens de facultés de médecine et les directeurs des divers départements des écoles de médecine de tout le pays. Tous ont souligné la nette insuffisance d'argent et d'efforts dans ce domaine.

Permettez-moi de vous lire une ou deux phrases du rapport Wood-Gundy. Le ministre trouvera le passage en question à la page 4 du rapport:

Bien que l'aide financière ait augmenté, la recherche médicale n'est pas suffisante au Canada de nos jours. Comme l'a signalé la Commission royale d'enquête sur les services de santé: «les fonds disponibles sont loin d'atteindre les montants nécessaires à la recherche».

Nous nous dirigeons dans la bonne voie jusqu'à cette année. Nous avons augmenté, ces dernières années, le montant mis à la disposition du Conseil de recherches médicales, et réparti entre les divers projets de recherche médicale au pays. Nous avons augmenté le montant de 30 p. 100 par année, augmentation très appréciable. Mais le résultat n'est pas aussi bon qu'il le paraît car, tandis que les fonds octroyés au Conseil de recherches médicales ont augmenté de 30 p. 100 par année, d'autres fonds de recherche, accordés jusque-là par l'entremise du Conseil de recherches de la défense et du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, ont diminué.

Des experts dans le domaine de la recherche médicale m'ont dit que si l'augmentation de 30 p. 100 par an avait continué à être versée, d'ici trois ou quatre ans notre pays aurait probablement disposé à peu près du montant nécessaire. Mais que constatons-nous